

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz
Séance du 10 mars 2011

Présidence : Jacques Stirnimann, président

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ

- vu le préavis no 3/2011 relatif à une demande de crédit pour la conception d'un projet et pour les appels d'offres concernant le réaménagement de la Grand-Rue, de la Rue du Chêne et de la Rue du Château,
- où le rapport de la Commission chargée d'étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- d'autoriser la Municipalité à poursuivre les démarches avec son mandataire en vue de cette réalisation,
- de lui accorder un crédit d'étude de Fr. 190'000.- TTC à cet effet,
- de prélever cette somme sur les fonds propres et disponibilités financières de la Commune,
- d'amortir cette somme sur une durée de 10 ans, à raison de Fr. 19'000.- par année, à partir du budget 2012, au cas où le projet définitif serait abandonné. Dans le cas contraire, ce montant sera ajouté au coût définitif des travaux.

Ainsi délibéré en séance du 10 mars 2011

Le Président :
Jacques Stirnimann

la secrétaire :
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, l'atteste, la secrétaire
